



## Enfant malade suite à une souffrance feotale

Par **decastel**, le **03/01/2008** à **11:44**

j'ai donné naissance difficilement après une très bonne grossesse a ma fille née le 30/06/1994, après 25 hospitalisations et 5 grosses interventions la prochaine en 02/08. Je voudrais poursuivre l'établissement qui m'a confirmé que mon bébé allait bien et qu'il n'avait pas souffert alors que le personnel était parti avec elle sans même que je puisse voir ses yeux, je revois ses pieds cyanosés (bien bleu) et elle ne cri pas, je perds connaissance et je retrouve mon bébé dans ma chambre quelques heures après. Dites moi si je n'ai pas laisser le temps trop passer, puis-je encore entreprendre des poursuites ? Merci une maman qui souffre ma fille ne quitte plus son fauteuil roulant, en quittant l'hopital aec mon premier bébé je ne savait pas ce qui m'attendait, elle n'a jamais parlé jamais marché s'est assise à 2 ans et mange seule depuis l'âge de 6 ans. J'ai pris le temps de trouver ce pourquoi ma fille était si molle, j'ai connu ROBERT DEBRE, TROUSSEAU, NECKER qui m'a appris sa maladie et ST VINCENT DE PAUL où elle est suivi aujourd'hui. merci.